



# Le Prix Lachance-Morin

Ce prix est remis chaque année à des entreprises qui se sont distinguées de façon particulière par leur engagement paritaire soutenu en matière de prévention des lésions professionnelles.

Selon les années et la qualité des candidatures présentées, on pourra remettre jusqu'à deux prix : un pour la catégorie PME et un deuxième parmi les entreprises de cent travailleurs et plus. Toutes les mesures mises en œuvre pour prévenir les lésions sont considérées, qu'il s'agisse, par exemple, d'interventions visant à contrôler un risque, d'une campagne de sensibilisation ou d'information, de la mise sur pied de procédures ou de mesures techniques visant à éliminer un danger à la source.

Ce prix a été créé en 2000 par le conseil d'administration de l'ASP Métal Électrique en l'honneur de MM. Gérard Lachance et André O. Morin, deux membres fondateurs de l'Association qui ont marqué son histoire de leur dévouement soutenu.

## **Qui peut participer ?**

Toutes les entreprises du secteur de la fabrication de produits en métal, de la fabrication de produits électriques et des industries de l'habillement sont admissibles et peuvent soumettre leurs candidatures.

## **Comment participer ?**

Pour soumettre sa candidature, il suffit de remplir le formulaire d'inscription et de l'acheminer à son conseiller en gestion de la prévention de l'ASPHME. On doit joindre à ce formulaire tout document susceptible d'étoffer sa candidature et de préciser la nature de ses réalisations (photos, plans, témoignages, etc.)

## **Conditions d'admissibilité**

Les dossiers de candidature doivent être soumis à l'ASPHME avant le 31 décembre. Les réalisations mises en valeur doivent être paritaires. Les entreprises mentionnées doivent être du secteur et cotiser à l'ASPHME.

## **Jury et processus de sélection**

Les dossiers de candidature seront examinés par un jury indépendant, formé de personnes oeuvrant dans le milieu de la santé au travail et extérieures à l'ASPHME.

## **Critères de sélection**

Parmi les candidatures reçues, le jury accordera au mérite le ou les prix, en tenant compte de la taille de l'entreprise et des ressources disponibles, de la nature et de la complexité de la problématique abordée, du niveau de participation de tous les acteurs de l'entreprise, de l'ampleur soutenue des efforts consentis et des résultats obtenus.

## **Remise du prix Lachance-Morin**

Le Prix Lachance-Morin sera remis lors de l'assemblée générale de l'ASPHME qui se tient au printemps de chaque année.



# Le prix Lachance-Morin

## Formulaire de mise en candidature

### Coordonnées de l'établissement :

Nom de l'établissement : .....

Adresse : .....

Ville : ..... Code postal : .....

### Personnes-contact :

Représentant de l'employeur : .....

Courriel : .....

Téléphone : (    )..... Télécopieur : (    ).....

Représentant des travailleurs : .....

Courriel : .....

Téléphone : (    )..... Télécopieur : (    ).....

### Réalisations en santé et en sécurité du travail :

Nature de la réalisation : .....

Description : .....

.....

.....

.....

Impact et résultats obtenus : .....

.....

.....

Combien de personnes sont touchées : .....

N.B. : N'hésitez pas à joindre à ce formulaire tous les documents que vous jugerez utiles.